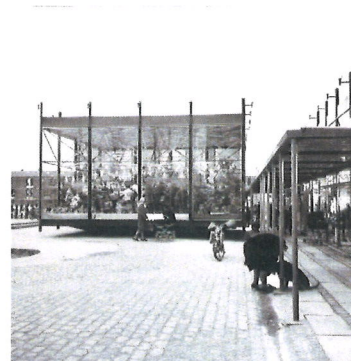


CHRONIQUE DE DEMOLITIONS ANNONCEES !



Vigneux, Essonne, 91270

Le quartier des briques rouges labellisé et menacé

Au mois d'août 2025 trois permis de démolir ont été accordés pour :

L'ancienne CPAM de Vigneux réalisé en 1972

par Paul Chemetov 1928 -2024 et Jean Deroche avec une fresque de Paul Fougino

Le centre commercial réalisé en 1964 par Paul Chemetov et Jean Deroche,
avec Valentin Fabre, Miroslav Konstajevac, ingénieur et Jacques Simon paysagiste.

Le foyer des anciens réalisé en 1964 par Paul Chemetov et Jean Deroche,
avec Annie Tribel et Jacques Simon paysagiste.

Malgré la mobilisation de la députée Julie Ozenne et des courriers de réponse que nous avons reçus de la Présidence de la République et de la ministre de la Culture, notre recours a été rejeté.

Porté par la Fédération Patrimoine et Environnement, l'association Docomomo et l'association des amis de Paul Fougino ce recours contestait l'arrêté municipal autorisant le permis de démolir le bâtiment de Paul Chemetov et Jean Deroche et l'œuvre de Paul Fougino.

Il témoignait du projet de l'agence Corinne Vezzoni retenue dans le cadre du concours pour le pôle culturel communautaire qui démontrait que l'on pouvait conserver le bâtiment de l'ancienne CPAM et l'intégrer au futur projet et prenait en compte le coût financier et environnemental de toute démolition.

Nous ne pouvons que déplorer la volonté de la Ville de Vigneux de privilégier la démolition comme solution au mépris de la mémoire et de l'histoire de la Ville de Vigneux, de ses habitants et de l'architecture du XXème siècle.

contact@chemetov.fr